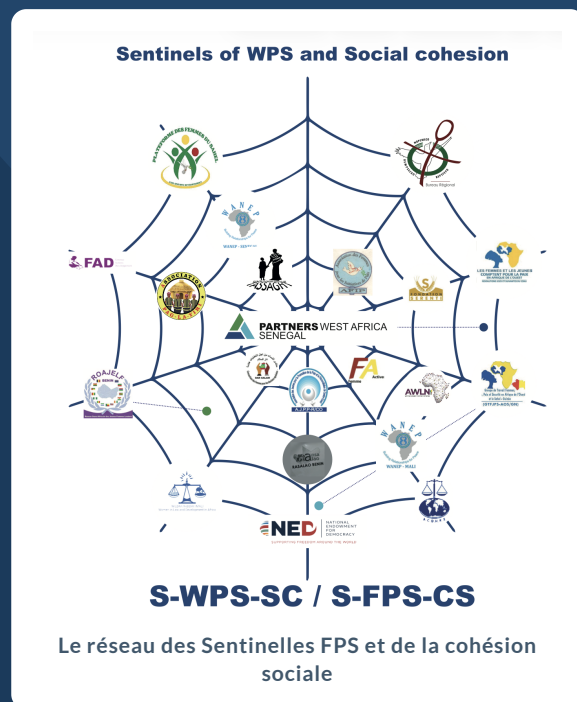


FEMMES, PAIX ET SÉCURITÉ

De l'expérience communautaire à la redevabilité institutionnelle

Enseignements de l'initiative « Les Sentinelles des Résolutions Femmes, Paix et Sécurité et de la Cohésion sociale » pour une gouvernance effective de l'Agenda FPS

Du terrain à la décision publique : transformer l'expérience des femmes en données, en décisions et en ressources.



Partners West Africa – Sénégal · Dakar, Sénégal

Auteure : Pr Adjaratou Wakha Aïdara Ndiaye

L'ESSENTIEL

Vingt-cinq ans après l'adoption de la Résolution 1325, l'enjeu de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité (FPS) ne peut plus se réduire à la présence des femmes dans les mécanismes de paix et de sécurité.

En Afrique de l'Ouest et au Sahel, les femmes détectent des signaux faibles, facilitent le dialogue et contribuent à la cohésion sociale. Mais un maillon reste faible : **la transformation de cette connaissance communautaire en information exploitable par les institutions, puis en décisions, en mécanismes de redevabilité et en budgets.**

Entre 2024 et 2026, l'initiative régionale de PWA-Sénégal « **Les Sentinelles des Résolutions FPS et de la Cohésion sociale** » a construit cette chaîne, de l'expression des priorités des femmes à des engagements formels suivis dans le temps : **Banjul**

(30–31 mai 2024) → Dakar (22 avril 2026) → Bissau (31 juillet 2026), avec une Déclaration de Bissau signée par des gouverneurs du Sénégal, de Guinée et de Guinée-Bissau, assortie d'une feuille de route.

Le **Forum régional de Bamako (26–28 août 2026)**, organisé par l'Union africaine et ONU Femmes, auquel PWA-Sénégal a été invité, constitue une séquence distincte : un espace de mise en perspective régionale de cette expérience.

PWA-Sénégal propose de structurer cette évolution autour d'un **continuum de redevabilité FPS** : écouter, documenter, alerter, dialoguer, transmettre, contrôler, budgétiser, évaluer — un pont entre les femmes dans les communautés et les institutions qui décident, financent et rendent compte.

1 Le problème : la participation ne garantit pas l'influence

L'Agenda Femmes, Paix et Sécurité a permis des avancées réelles dans la reconnaissance du rôle des femmes en matière de prévention des conflits, de médiation, de consolidation de la paix et de protection des populations. Une confusion persiste pourtant entre **présence, participation et influence**.

Une femme peut participer à une consultation sans peser sur la décision qui en résulte. Une organisation de femmes peut produire une alerte sans savoir comment celle-ci sera traitée. Une communauté peut identifier une tension émergente sans disposer d'un canal pour transmettre cette information aux institutions compétentes. De même, un État peut disposer d'un Plan d'action national FPS sans que les ressources nécessaires à sa mise en œuvre soient identifiées, suivies et évaluées.

Le défi n'est donc plus de multiplier les espaces de participation. Il est de construire **une chaîne institutionnelle reliant l'expérience communautaire à la décision publique, et permettant ensuite aux communautés de savoir quelles réponses ont été apportées**. Trois transitions deviennent indispensables.

De la participation à l'influence

La présence des femmes dans les mécanismes de paix et de sécurité doit être évaluée non seulement en nombre, mais aussi à l'aune de leur capacité à

orienter les priorités, les décisions et les politiques publiques.

Du témoignage à la donnée

Les femmes détiennent des informations précieuses : tensions communautaires, violences, déplacements, transformations des relations sociales, vulnérabilités des femmes et des jeunes, risques liés aux espaces frontaliers, perception des institutions. Ces connaissances restent souvent dispersées, informelles ou mal intégrées aux systèmes d'analyse et d'alerte. Les transformer en **données citoyennes structurées**, sans les couper de leur contexte territorial, renforce leur capacité à éclairer la décision.

Du projet à la responsabilité publique

L'Agenda FPS ne peut durablement dépendre d'une succession de projets financés par les partenaires techniques et financiers. Sa mise en œuvre doit progressivement relever des mécanismes ordinaires de gouvernance publique.

**PLANIFICATION → BUDGET → MISE EN ŒUVRE
→ CONTRÔLE → REDDITION DES COMPTES →
ÉVALUATION**

La question centrale devient alors : **comment relier l'expérience des femmes dans les communautés aux institutions qui décident, financent et rendent compte ?**

2 Les Sentinelles en action : Banjul → Dakar → Bissau, puis Bamako

L'initiative repose sur un principe simple : les femmes ne sont pas seulement bénéficiaires ou participantes des programmes de paix et de sécurité. Par leur ancrage communautaire, leurs réseaux et leur connaissance des dynamiques locales, elles peuvent être **actrices de veille, d'alerte précoce, de dialogue, de prévention et de redevabilité**. Lancée en 2021, l'initiative a, entre 2024 et 2026, relié ces capacités communautaires à des mécanismes structurés de dialogue et d'engagement institutionnel.

Banjul 30-31 MAI 2024

De la parole des femmes à un cadre de suivi

Banjul est le jalon fondateur de la trajectoire. Les travaux aboutissent à une **Déclaration de Banjul**, disponible en français et en anglais. Cette déclaration ne reste pas un document conclusif : elle devient le **tableau de bord de la dynamique 2024-2026**, orientant les actions et permettant de suivre les engagements dans le temps.

**PAROLE DES FEMMES → PRIORITÉS →
DÉCLARATION → TABLEAU DE BORD → SUIVI**

ENSEIGNEMENT DE BANJUL

La participation gagne en influence lorsque les recommandations des femmes sont formalisées, suivies dans la durée et utilisées comme instruments de redevabilité.

Dakar 22 AVRIL 2026

Du suivi des engagements à une nouvelle décision collective

Dakar capitalise la dynamique engagée depuis Banjul. La séquence revient sur les engagements et les enseignements accumulés et aboutit à une **Déclaration de Dakar**. Celle-ci n'est pas une fin en soi : elle prépare l'étape suivante, la rencontre régionale de Bissau du 31 juillet 2026, consacrée au leadership des femmes, à la cohésion sociale et à la gouvernance des espaces transfrontaliers.

SUIVI → CAPITALISATION → DÉCLARATION → DÉCISION D'AGIR → ACTION RÉGIONALE

ENSEIGNEMENT DE DAKAR

Une déclaration devient un instrument de gouvernance lorsqu'elle ne se limite pas à formuler des recommandations, mais organise et oriente l'action suivante.

Bissau 31 JUILLET 2026

Des recommandations des femmes à l'engagement des autorités territoriales

Bissau marque le passage à une dimension explicitement territoriale et transfrontalière. Organisée à l'occasion de la Journée de la Femme africaine, la rencontre place le leadership des femmes, la cohésion sociale et la gouvernance territoriale au centre de la réflexion sur les espaces frontaliers entre le Sénégal, la Guinée et la Guinée-Bissau.

Les travaux aboutissent à la **Déclaration de Bissau**, assortie d'une **feuille de route** et signée par des gouverneurs des trois pays. La dynamique bénéficie d'un ancrage institutionnel renforcé, sous la tutelle du ministère chargé de la Femme de Guinée-Bissau, avec l'implication de l'Union africaine et du système des Nations Unies.

PRIORITÉS COMMUNAUTAIRES → DIALOGUE TRANSFRONTALIER → ENGAGEMENT DES AUTORITÉS → DÉCLARATION SIGNÉE → FEUILLE DE ROUTE → SUIVI

ENSEIGNEMENT DE BISSAU

Les priorités portées par les femmes acquièrent une capacité d'influence supérieure lorsqu'elles sont traduites en engagements formels impliquant les autorités responsables des territoires concernés.

Bamako 26-28 AOÛT 2026

Porter l'expérience dans un espace régional FPS

Bamako occupe une place différente. Le Forum régional a été **organisé par l'Union africaine et ONU Femmes**, et PWA-Sénégal y a participé sur invitation. Il ne s'agit donc pas d'une quatrième activité de l'initiative, comparable à Banjul, Dakar ou Bissau, mais d'un espace permettant de mettre l'expérience accumulée en dialogue avec les réflexions régionales sur le leadership des femmes, la prévention, la médiation et les architectures de paix et de sécurité dans le Sahel et les pays côtiers.

EXPÉRIENCE COMMUNAUTAIRE ET TRANSFRONTALIÈRE → PARTAGE D'EXPÉRIENCE → ESPACE RÉGIONAL FPS

ENSEIGNEMENT DE BAMAKO

Les expériences développées aux niveaux communautaire et territorial doivent pouvoir nourrir les espaces régionaux où se construisent les orientations de paix et de sécurité.

3 Une trajectoire, deux mouvements complémentaires

Un mouvement ascendant

FEMMES → COMMUNAUTÉS → DONNÉES ET ALERTES → AUTORITÉS TERRITORIALES → INSTITUTIONS NATIONALES → INSTITUTIONS RÉGIONALES

Il permet à la connaissance produite au niveau local de remonter progressivement vers les espaces de décision.

Un mouvement de redevabilité

DÉCLARATION → ENGAGEMENTS → FEUILLE DE ROUTE → MISE EN ŒUVRE → SUIVI → RÉSULTATS → RETOUR AUX COMMUNAUTÉS

Il permet de vérifier ce qu'il advient des engagements formulés. C'est à l'intersection de ces deux mouvements que se situe la valeur ajoutée des Sentinelles : non pas seulement renforcer la participation des femmes, mais construire une **infrastructure de veille, de dialogue et de redevabilité** qui transforme leur connaissance des territoires en capacité d'influence sur la gouvernance de la paix et de la sécurité.

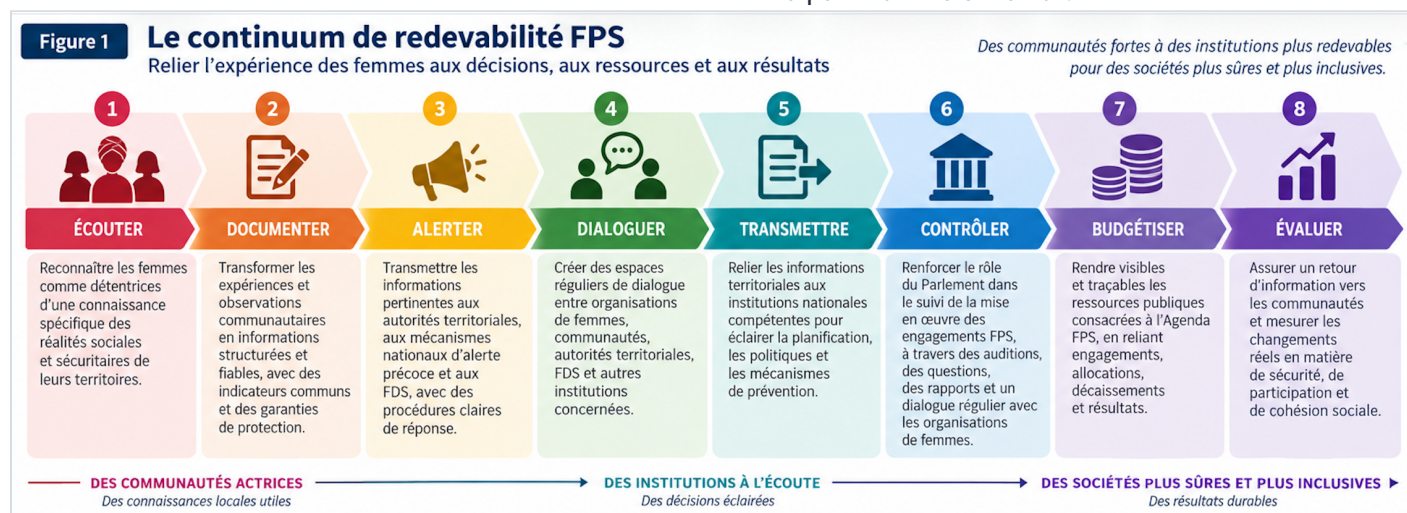


FIGURE 1 — Le continuum de redevabilité FPS : relier l'expérience des femmes aux décisions, aux ressources et aux résultats. PWA-Sénégal.

4 Le modèle PWA : les points de vigilance du continuum

Les huit étapes sont présentées dans la Figure 1. Pour chacune, l'expérience des Sentinelles fait apparaître une condition d'efficacité.

ÉCOUTER ET DOCUMENTER. Reconnaître les femmes comme détentrices d'une connaissance spécifique de leurs territoires n'a d'effet que si la collecte s'appuie sur des indicateurs communs et sur des méthodes respectant la protection, la confidentialité et le principe de « **Do no harm** ».

ALERTER. Une alerte sans destinataire clairement identifié, sans procédure de traitement ni mécanisme de réponse reste une information sans effet.

DIALOGUER. Le dialogue ne doit pas seulement permettre de transmettre des préoccupations. Il doit produire des réponses et permettre le suivi des

engagements.

TRANSMETTRE. Cette étape transforme une accumulation de situations locales en **lecture structurée des vulnérabilités et des tendances émergentes**.

CONTRÔLER. Le contrôle parlementaire demeure le maillon le moins mobilisé de l'Agenda FPS. Le Parlement peut notamment suivre :

- la mise en œuvre des engagements FPS ;
- l'exécution des Plans d'action nationaux ;
- l'intégration du genre dans les politiques de défense et de sécurité ;

- les réponses institutionnelles apportées aux alertes issues des territoires ;
- les résultats effectivement obtenus.

BUDGÉTISER. Une politique publique sans ressources identifiables demeure déclarative. Trois questions doivent devenir incontournables : **combien est consacré à l’Agenda FPS ? À quelles priorités ? Avec quels résultats ?**

ÉVALUER. La boucle de redevabilité doit revenir aux communautés. Les femmes qui alimentent les mécanismes d’alerte et de dialogue doivent savoir ce qu’il est advenu de leurs informations et de leurs recommandations. Sans ce retour, la participation produit frustration, fatigue consultative et perte de confiance.

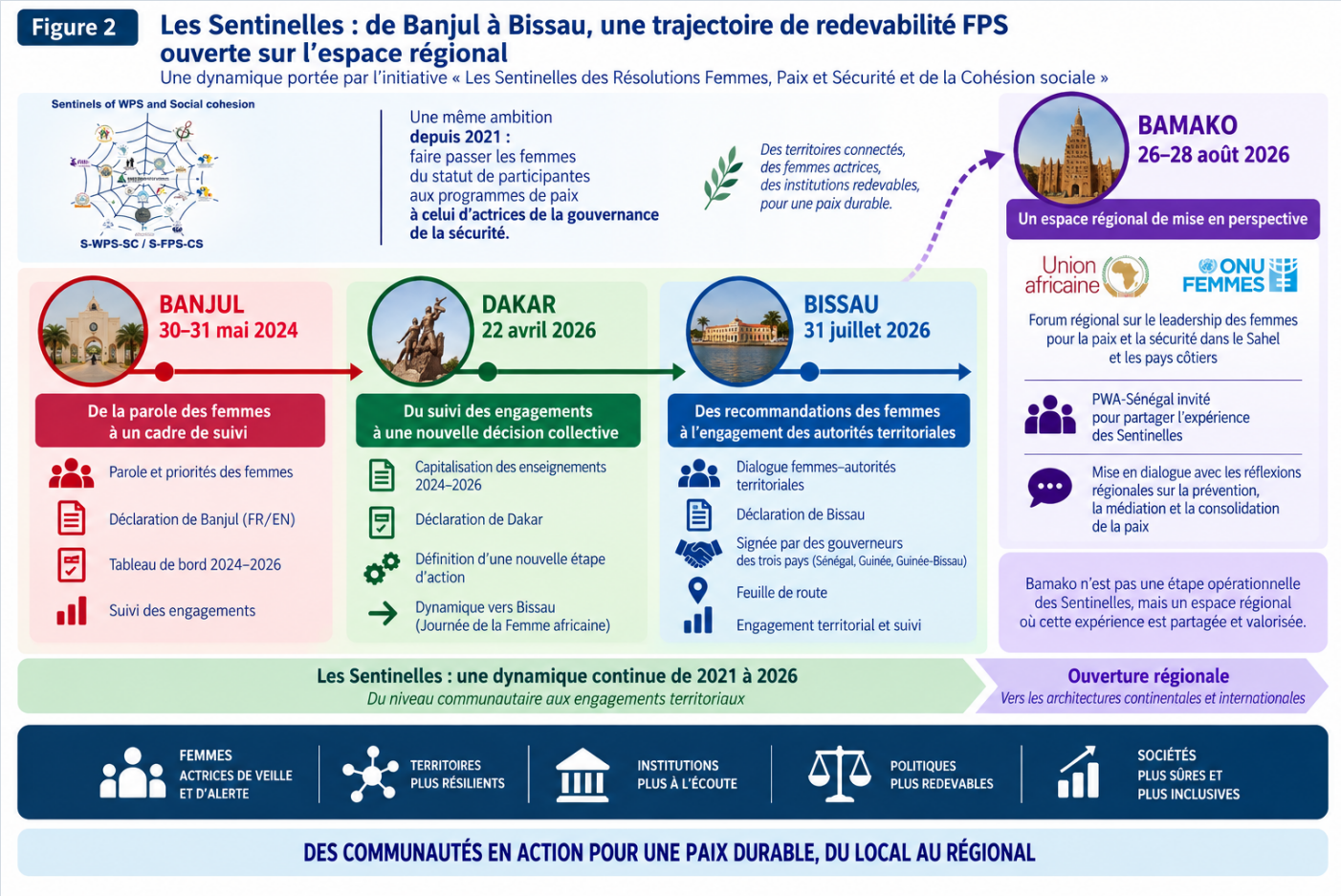


FIGURE 2 — Les Sentinelles : de Banjul à Bissau, une trajectoire de redevabilité FPS ouverte sur l’espace régional. PWA-Sénégal.

5 Cinq recommandations pour passer à l’échelle

1 Institutionnaliser les circuits de remontée des alertes communautaires portées par les femmes

Les États devraient identifier des mécanismes clairs permettant aux réseaux de femmes et aux acteurs communautaires de transmettre les alertes aux autorités territoriales, aux mécanismes nationaux de prévention et, lorsque nécessaire, aux Forces de défense et de sécurité (FDS). Chaque circuit devrait préciser :

QUI ALERTE → QUI REÇOIT → QUI ANALYSE → QUI RÉPOND → DANS QUEL DÉLAI → QUEL RETOUR À LA COMMUNAUTÉ

L’efficacité d’un système d’alerte ne se mesure pas au nombre d’informations collectées, mais à sa capacité à produire une réponse.

2 Construire une infrastructure de données citoyennes FPS

Les informations produites par les femmes doivent pouvoir être consolidées sans perdre leur dimension territoriale. Un socle commun d’indicateurs pourrait documenter :

- la participation et l’influence des femmes dans les mécanismes de paix et de sécurité ;

- les tensions communautaires et les signaux faibles ;
- la perception de la sécurité ;
- l'accès aux mécanismes de prévention et de médiation ;
- la qualité du dialogue populations-FDS ;
- les violences affectant particulièrement les femmes et les jeunes ;
- les réponses apportées aux alertes ;
- l'évolution de la confiance envers les institutions.

La protection des données, le consentement, la confidentialité, la sécurité des contributrices et le principe de « Do no harm » constituent des exigences non négociables.

3 Institutionnaliser le dialogue Femmes – FDS – Autorités

Les dialogues ponctuels sont utiles mais insuffisants. Des mécanismes réguliers, territorialisés et documentés devraient permettre aux femmes de présenter les tendances observées, aux institutions d'expliquer leurs réponses et aux parties de suivre les engagements pris. Le dialogue devient alors **un mécanisme de gouvernance et de confiance**, et non une activité isolée de projet.

4 Faire du contrôle parlementaire un maillon de l'Agenda FPS

6 Messages aux décideurs

AUX GOUVERNEMENTS

Les femmes ne sont pas uniquement bénéficiaires des politiques de sécurité : elles produisent une information stratégique sur la sécurité des territoires.

Cette connaissance doit pouvoir entrer dans les systèmes publics d'alerte, de planification et de décision.

AUX PARLEMENTS

L'Agenda FPS est aussi un enjeu de contrôle démocratique.

La question n'est pas seulement de savoir si un Plan d'action existe, mais s'il est financé, exécuté et évalué.

Les parlements peuvent réduire l'écart entre engagements politiques et mise en œuvre : auditions périodiques sur l'exécution des Plans d'action nationaux, reddition de comptes des ministères concernés, examen de l'intégration du genre dans les politiques de défense et de sécurité, suivi des réponses données aux recommandations issues des territoires, examen des ressources effectivement consacrées aux engagements FPS, dialogue renforcé entre élus, institutions de sécurité et organisations de femmes. Le Parlement devient ainsi **un pont entre données citoyennes, politiques publiques, budget et redevabilité démocratique**.

5 Rendre visible et mesurable le financement de l'Agenda FPS

Les gouvernements devraient développer un **marquage budgétaire FPS** permettant d'identifier les ressources effectivement consacrées aux différentes dimensions de l'Agenda. Le suivi devrait rapprocher :

ENGAGEMENT POLITIQUE → ALLOCATION → DÉCAISSEMENT → MISE EN ŒUVRE → RÉSULTAT

L'enjeu n'est pas seulement de mobiliser davantage de ressources. Il est de pouvoir déterminer **où va l'argent, quelles priorités sont financées, quels territoires en bénéficient et quels changements sont obtenus**.

AUX FORCES DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

Le dialogue avec les femmes est une ressource de prévention et de confiance.

Une relation structurée avec les communautés améliore la compréhension des dynamiques locales et la détection des signaux faibles.

AUX AUTORITÉS TERRITORIALES

La prévention commence dans les territoires.

Les autorités locales constituent le premier niveau où les alertes communautaires deviennent des réponses institutionnelles. Dans les espaces frontaliers, leur coopération est déterminante.

AUX ORGANISATIONS RÉGIONALES

Les espaces transfrontaliers exigent des mécanismes FPS capables de dépasser les frontières administratives.

Les réseaux de femmes peuvent relier les systèmes territoriaux d'alerte et faire remonter les enseignements locaux vers les architectures régionales.

AUX PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS

Financer la participation sans financer l'infrastructure qui la transforme en influence limite l'impact.

Les investissements devraient davantage soutenir les mécanismes de données, d'alerte, de dialogue institutionnel, de suivi, de contrôle et de redevabilité.

7 Conclusion : de la participation à la gouvernance

L'expérience des Sentinelles entre 2024 et 2026 montre qu'une autre étape de l'Agenda FPS est possible : de la parole des femmes à Banjul aux engagements signés par des gouverneurs à Bissau, puis à la mise en perspective régionale à Bamako, c'est la même chaîne qui se construit, étape par étape.

Ces séquences montrent qu'il est possible de construire une chaîne reliant progressivement :

EXPÉRIENCE COMMUNAUTAIRE → DONNÉES → ALERTE → DIALOGUE → ENGAGEMENT INSTITUTIONNEL → CONTRÔLE → BUDGET → RÉSULTATS

La prochaine génération de politiques Femmes, Paix et Sécurité ne devrait donc plus seulement demander : **combien de femmes participent ?**

LES QUESTIONS À POSER DÉSORMAIS

- › Quelles informations les femmes produisent-elles ?
- › Qui reçoit ces informations ?
- › Quelles décisions en résultent ?
- › Qui rend compte des réponses apportées ?
- › Quelles ressources publiques sont mobilisées ?
- › Quels changements les femmes observent-elles ensuite dans leurs communautés ?

C'est à cette condition que la participation devient influence, que l'expérience communautaire éclaire la décision publique et que l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité devient pleinement **un instrument de gouvernance démocratique de la sécurité**.

MESSAGE CENTRAL

**La participation ouvre la porte.
La donnée transforme l'expérience en connaissance.
La redevabilité transforme cette connaissance en pouvoir d'agir.**

DOCUMENTS CITÉS DANS CE POLICY BRIEF

- Déclaration de Banjul (français / anglais), 30–31 mai 2024, et tableau de bord 2024–2026.
- Déclaration de Dakar, 22 avril 2026.
- Déclaration de Bissau et feuille de route, signées par des gouverneurs du Sénégal, de Guinée et de Guinée-Bissau, 31 juillet 2026.

Ces documents sont disponibles auprès de Partners West Africa – Sénégal.

CITATION SUGGÉRÉE

Aïdara Ndiaye, A. W. (2026). *De l'expérience communautaire à la redevabilité institutionnelle : enseignements de l'initiative « Les Sentinelles des Résolutions Femmes, Paix et Sécurité et de la Cohésion sociale »*. Policy Brief, Partners West Africa – Sénégal, Dakar, septembre 2026.

INITIATIVE SOUTENUE PAR

National Endowment for Democracy (NED).



POUR NOUS REJOINDRE

Ensemble pour la **paix**, la sécurité et la résilience

Partners West Africa – Sénégal • Dakar, Sénégal • Depuis 2012

SUIVEZ-NOUS SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

 @_PWA_Senegal

 Partners West Africa Sénégal

 PWA Sénégal

 Partners West Africa Sénégal

COORDONNÉES

 **Siège social**
Liberté 6 Nord, Villa n° 08
BP 25 887 Dakar-Fann, Sénégal

 **Email**
Direction_PWA@partnerswestafrica.org

 **Site web**
www.partnerswestafrica.org

PROGRAMMES PHARES

 **Sentinelles FPS & Cohésion sociale**
Financé par la NED

 **Police centrée sur les survivants de VBG**
Financé par la Fondation Ford

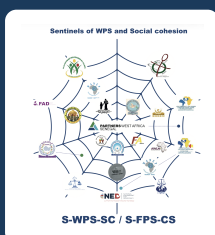
 **Bajenu Gox & Frontières Sénégal-Mali**
Financé par l'Ambassade des États-Unis



Accédez à nos ressources en ligne

Scannez ce code QR pour accéder à nos vidéos pédagogiques, audios en langues nationales et publications disponibles sur notre site web et notre chaîne YouTube.

www.partnerswestafrica.org



Le réseau des Sentinelles FPS et de la cohésion sociale

Une synergie de réseaux et de plateformes d'organisations de femmes de la société civile en Afrique de l'Ouest et au Sahel, animée par PWA-Sénégal avec le soutien de la National Endowment for Democracy (NED).

« La paix durable se construit avec les communautés, par les communautés et pour les communautés. »

— Partners West Africa Sénégal